

# Les modes d'accueil de la petite enfance à Metz

- 📍 57 boulevard d'Alsace – 57070 Metz
- ☎ Allo Mairie au 0 800 891 891  
Appel et service gratuits
- ✉ [relaispetiteenfance@mairie-metz.fr](mailto:relaispetiteenfance@mairie-metz.fr)
- 📞 Ligne 14  
Mettis A : station « Cloutiers »

## Vous recherchez une place en crèche ?

### Devant-les-Ponts

- 1 Le Chat botté  
72 rue de la Ronde
- 2 La Vigneraie  
15 chemin sous  
les Vignes

### La Patrotte - Metz nord

- 3 Le Château  
74 avenue de Thionville
- 4 Bernard Chabot  
87 route de Woippy
- 5 Le Petit Poucet  
95 rue Pierre  
et Marie Curie

### Vallières - Les Bordes

- 6 Multi-accueil de Vallières  
36 rue des Marronniers

### Bellecroix

- 7 Au Clair de Lune  
4 avenue de Lyon
- 8 La Parent'Aïse  
12 rue de Stoxey
- 9 La Maison de Tom Pouce  
13 rue de Toulouse

### Borny

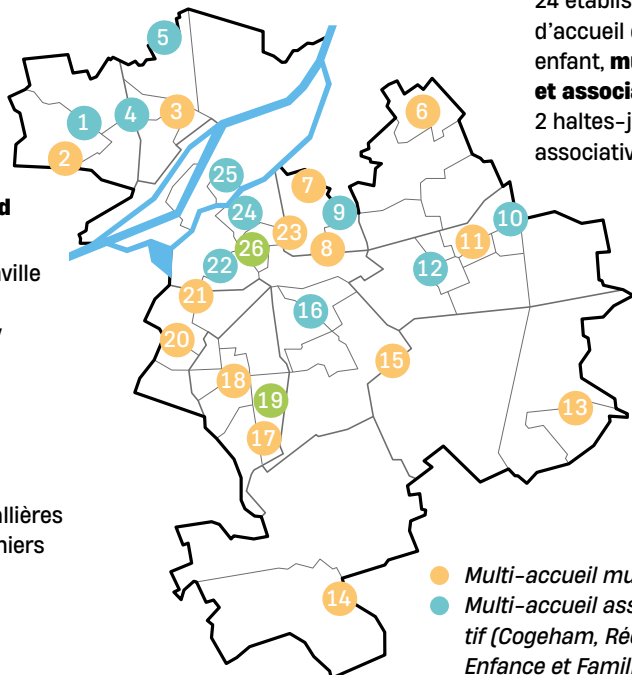
- 10 La Maison des Lutins  
57 boulevard d'Alsace
- 11 Le Tremplin  
10 rue du Bon Pasteur
- 12 Crèche Ô bor' du Ny'd  
51 rue Claude Bernard

### Grange-aux-Bois

- 13 Multi-accueil  
La Grange-aux-Bois  
1 bis rue du Bois  
de la Dame

### Magny

- 14 Multi-accueil de Magny  
71 bis rue des Roseaux



24 établissements  
d'accueil du jeune  
enfant, **municipaux  
et associatifs** et  
2 haltes-jeux  
associatives

- Multi-accueil municipal
- Multi-accueil associatif (Cogeham, Récollets, Enfance et Famille, Bernard Chabot)
- Haltes-jeux

### Plantières - Queuleu

- 15 Les Guérets  
10 rue du Comte Emmery
- 16 Les P'tits loups  
12 rue des Vosges

### Le Sablon

- 17 Les Marmousets  
13 rue Pioche
- 18 Les Jardins  
12 rue André Theuriet
- 19 Halte-jeux Tournicoti  
175 avenue  
André Malraux

### Nouvelle Ville

- 20 Les Buissonnets  
31 ter rue de Verdun

### Metz Centre / Ancienne Ville

- 21 Charlemagne  
8-10 rue Charlemagne
- 22 Pomme d'Api  
25 rue Dupont des Loges
- 23 La Maison de la  
Petite Enfance  
22A rue du Wad-Billy
- 24 Les Récollets  
10 rue des Récollets
- 25 Les Rase-Mottes  
1, allée Saint Clément
- 26 Halte-jeux Les p'tits  
bouts d'Arc-en-ciel  
71 rue Mazelle

## Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde à domicile (une nounou) ?

Chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) :

L'assistant(e) maternel(le) accueille à son domicile des enfants qui lui sont confiés. Ce type d'accueil est appelé accueil familial.

### Auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le) municipal(e) :

- La Ville de Metz est employeur, le parent règle une simple facture à la Ville.
- Agréé(e)s par la Protection maternelle et infantile, ils/elles font partie des équipes des crèches. Régulièrement formé(e)s, ils/elles bénéficient d'un encadrement par des professionnels de l'enfance qui effectuent des visites à leur domicile.
- Des dépannages assurant la continuité de l'accueil de l'enfant sont proposés au sein de la crèche.

- 🗓️ Accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h (possibilité d'accueil en horaires décalés avec un planning fixe).
- 👉 Pour vous inscrire, contactez le Relais Petite Enfance.

Chez vous, à votre domicile

Salarié(e) de la garde à domicile : accueil en fonction de vos besoins.

- 👉 Renseignements :
  - auprès des organismes spécialisés dans la garde à domicile
  - sur [entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne](http://entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne)
  - à [relaispetiteenfance@mairie-metz.fr](mailto:relaispetiteenfance@mairie-metz.fr)

### Auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le) privé(e) :

- Les parents deviennent leur employeur.
- Agréé(e)s par la Protection maternelle et infantile, ils/elles exercent dans l'ensemble des quartiers messins et proposent un accueil souple et adapté aux rythmes des enfants.
- Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans les démarches juridiques (contrats, déclaration, etc.).

🗓️ Accueil en fonction de vos besoins.

- 👉 Demandez la liste des assistant(e)s maternel(le)s auprès du Relais Petite Enfance ou depuis le site internet de la CAF : [monenfant.fr](http://monenfant.fr)
- 👉 Contactez directement l'assistant(e) maternel(le) de votre choix pour un premier rendez-vous.

# Foire aux questions

Vous recherchez une place d'accueil pour votre enfant à Metz? La Ville s'engage à vous guider jusqu'à l'obtention d'une solution d'accueil grâce aux professionnels du Relais Petite Enfance.

Comment m'inscrire pour une place en crèche?  Puis-je choisir une crèche en particulier?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Votre besoin est régulier et concerne plus de 20h/semaine? Vous n'avez qu'une seule démarche à faire grâce au guichet unique du Relais Petite Enfance. Vous optez alors pour un secteur regroupant plusieurs crèches, sans notion de priorité entre elles.</li><li>➤ Pour les accueils de courte durée (- 20h) ou occasionnels, inscrivez-vous directement auprès de l'établissement souhaité.</li></ul>
Quand saurai-je si j'ai obtenu une place en crèche?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Vous êtes informés immédiatement après la commission d'attribution des places, qui se réunit 4 fois/an. Le délai de réponse avant la date d'accueil souhaitée peut varier de 15 jours à 6 mois, selon le mois d'accueil demandé et la date de votre pré-inscription.</li></ul>
Que faire si je n'ai pas obtenu une place en crèche au moment souhaité?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les professionnels du Relais Petite Enfance sont vos interlocuteurs pour vous proposer d'autres solutions et vous accompagner dans vos recherches jusqu'à l'obtention d'une solution d'accueil.</li></ul>
Ai-je plus de chance d'avoir une place en crèche en demandant un temps d'accueil précis?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Non, les attributions se font en fonction des places disponibles dans chaque crèche. Une place vacante libérée par un enfant qui l'occupait 2, 3, 4 ou 5 jours/semaine, ouvre des disponibilités d'accueil identique. L'essentiel de votre démarche consiste à formuler une demande adaptée à votre besoin.</li></ul>
Suis-je prioritaire si je travaille?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les dossiers sont classés selon une grille de points qui en tient compte. Toutefois, la première condition pour bénéficier d'une place, est toujours qu'elle soit libre à la date d'accueil souhaitée.</li></ul>
Puis-je demander une place en crèche si mes horaires de travail sont variables?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Oui, dans le cadre d'un accueil en horaires atypiques, proposé lorsque les parents ont une activité professionnelle nécessitant l'accueil de l'enfant avant 7h et/ou après 19h.</li></ul>
Combien cela va-t-il me coûter?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Votre tarif horaire vous sera communiqué lors de votre pré-inscription. Il est calculé en fonction de vos ressources et de la composition de votre famille. Celui-ci est majoré pour les familles non domiciliées à Metz.</li></ul>
Que faire si je souhaite modifier ma demande de pré-inscription?	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Vous devez formuler une demande écrite et précise au Relais Petite Enfance au plus tard dans les 15 jours qui précèdent la date de la commission d'attribution des places. En cas de changement d'adresse, votre demande de pré-inscription reste valide tant que vous résidez sur le territoire métropolitain.</li></ul>